

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-254 du 31 Octobre 1991

Chargeant Monsieur Jean Florentin V. FELIHO, Ministre Délégué à la Présidence de la République, Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 3 novembre 1991.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, notamment en son article 50 ;

VU la Décision n° 91-042/HCR/PT du 30 mars 1991 portant Proclamation des Résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 mars 1991 ;

VU le Décret n° 91-176 du 29 juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

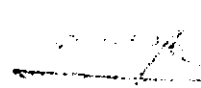
Article 1er..- Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur Jean Florentin V. FELIHO, Ministre Délégué à la Présidence de la République, Chargé de la Défense Nationale est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la Délégation Présidentielle pour les Etats-Unis d'Amérique.

Article 2..- Il est délégué à Monsieur Jean Florentin V. FELIHO durant cette période les pouvoirs du Chef du Gouvernement.

Article 3..- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 31 Octobre 1991

par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 SGG 4 MESGPR 4 AUTRES MINISTERES 19
DEPARTEMENTS 6 MDN 4 CAB-MIL 1 JORB 1.-